



p.6 - grand angle :

la rénovation énergétique des logements en action

p. 16 décryptage
Le transfert des zones
économiques communales

p. 18 ils font Cœur de Savoie
Le petit prince du BMX

p. 21 j'ai testé pour vous
La location de vélo à
assistance électrique

Béatrice SANTAIS

PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une Communauté de communes toujours plus solidaire

En cette fin d'année 2017, cette 8ème édition de notre journal communautaire vous permet de découvrir la nouvelle identité visuelle de Cœur de Savoie accompagnant une mise en page revisitée de ce magazine qui, je n'en doute pas, vous permettra un nouveau plaisir de lecture.

Merci à celles et ceux qui ont travaillé à cette nouvelle maquette, et ses rubriques inédites qui favoriseront une meilleure connaissance de notre territoire et de ceux qui le construisent au quotidien, élus, citoyens, responsables associatifs, chefs d'entreprises sans oublier bien sûr notre personnel communautaire.

Cœur de Savoie a décidé en septembre dernier de modifier ses statuts pour intégrer de nouvelles compétences à compter du premier janvier prochain : l'assainissement collectif et les maisons de service au public qui étaient jusqu'alors gérés par les communes (seules ou en syndicats intercommunaux) seront dorénavant des compétences communautaires.

Si la consultation des communes qui a suivi cette décision permet de réunir une majorité qualifiée, M. le Préfet de la Savoie prendra un arrêté fixant les nouveaux statuts de Cœur de Savoie intégrant aussi des modifications législatives concernant par exemple la toute nouvelle compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations).

Si les nouveaux statuts sont définitivement approuvés, l'exercice budgétaire pour 2018 sera simplifié grâce au maintien de la Dotation Globale de Fonctionnement bonifiée versée par l'Etat à Cœur de Savoie. Dans tous les cas ce budget devra tenir compte de la Loi de finances en préparation exigeant une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et de notre endettement obligeant le Conseil communautaire à faire de vrais choix pour l'avenir.

Je souhaite que l'évolution de nos statuts soit l'occasion pour Cœur de Savoie de réaffirmer sa volonté de solidarité avec ses 43 communes membres, cette solidarité qui fait l'identité de notre communauté.

Au nom des membres du Conseil communautaire, je vous souhaite une belle et heureuse année 2018 en Cœur de Savoie.



p. 3
EN BREF

p. 4 & 5
REPORTAGE
ça s'est passé en Cœur de Savoie

p. 6 à 9
GRAND ANGLE
La rénovation énergétique des logements

p. 10 à 15
ACTUALITÉS

- > Quelle organisation les mercredis ?
- > Un réseau d'acteurs économiques
- > Le Coisetan se refait une beauté
- > L'autonomie alimentaire en question
- > VITIVALO : une alternative au brûlage des déchets
- > De nouvelles compétences en 2018

p. 16 & 17
DÉCRYPTAGE

- > comprendre : le transfert des zones communales
- > métier : techniciens SPANC

p. 18 à 20
ILS FONT CŒUR DE SAVOIE

- > Daniel Dupuis, baliseur sur le GR 738
- > Le petit Prince du BMX
- > Yvroud : un nouveau siège sur Arc-Isère
- > Sylvain Bianchini : l'innovation au cœur

p. 21
J'AI TESTÉ POUR VOUS
Le vélo à assistance électrique

p. 22 & 23
ON SORT - CULTURE

- > spectacles + bus
- > 10 ans de «Vu d'ici»

p. 24
PRATIQUE



Magazine de la Communauté de communes N° 8.

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS / Rédacteur en chef : Franck VILLAND /

Rédaction : Services de la Communauté de communes /

Conception et réalisation : Service communication /

Crédits photo : Jacques DUC - Communauté de communes Cœur de Savoie

Brigitte Mauraz - Association «Vu d'ici» - Ride, Race and Photography - CE pour tous

N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /

Tirage : 19 000 exemplaires / Impression : Pure Impression /

Roulons branchés en Cœur de Savoie !

6 bornes de recharge pour les voitures électriques seront installées sur le territoire d'ici le printemps 2018. Elles permettront aux utilisateurs de ces véhicules de "faire le plein" d'électricité dans différents lieux répartis sur le territoire de Cœur de Savoie : Parc d'activités Alpespace, Montmélian (rue Dupuy), Les Marches (devant la mairie), Saint-Pierre d'Albigny (Gare SNCF), La Rochette (rue du 8 mai 1945), Parc d'activités Arc-Isère (aire de covoiturage de Bourgneuf-Aiton). Deux d'entre elles sont financées grâce au programme TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte). Pour vous tenir informé sur l'implantation des bornes : www.coeurdesavoie.fr



Aller skier en Belledonne pour 1€

Les navettes skibus au départ de Cœur de Savoie et à destination du Collet d'Allevard reprennent du service cet hiver.



À partir du 23 décembre, empruntez la ligne SKI 507 du réseau TouGo du Grésivaudan qui assure la liaison : Pontcharra -Détrier- La Rochette - Arvillard- Allevard- Le Collet d'Allevard. Trajet A/R : 1€.

Ce service est proposé à la journée ou à la demi-journée tous les jours durant les vacances scolaires de la zone A et les mercredis, samedis et dimanches en janvier, février et mars.

Ces navettes sont mises en place par la Communauté de communes du Grésivaudan en partenariat avec Cœur de Savoie.

Plus d'infos : www.tourisme.coeurdesavoie.fr

8èmes rencontres Nationales « Énergie et territoires ruraux, vers des Territoires à Énergie POSitive (TEPOS) »

Après Figeac en septembre 2017, c'est au tour de Cœur de Savoie d'accueillir ce rendez-vous national destiné aux territoires ruraux TEPOS et d'échanger autour de cette thématique.

Ce sera l'occasion de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire qui travaillent sur la thématique du développement durable. Communes, hébergements touristiques, producteurs locaux, entreprises, associations et habitants seront mobilisés pour organiser cet événement exceptionnel.

Rendez-vous est donné du 27 au 29 septembre 2018, trois jours pendant lesquels les 400 participants attendus pourront visiter des sites du territoire, participer à des rencontres et à des ateliers de travail.

Cet événement est proposé et co-organisé par le CLER (réseau pour la transition énergétique).

Des actions en faveur d'une mobilité durable

La Communauté de communes poursuit ses actions en faveur d'une mobilité durable en partenariat avec l'Agence éco-mobilité.

Deux journées de sensibilisation et d'information ont été organisées à Alpespace à destination des salariés du Parc d'activités afin notamment de les sensibiliser au covoiturage et aux modes de déplacements doux comme les vélos à assistance électrique. Un travail de cartographie a été réalisé à cet effet, afin de localiser les lieux d'habitation des personnes travaillant sur le parc pour favoriser le covoiturage entre-elles.

Ces actions devraient se poursuivre en 2018 sur les autres Parcs d'activités intercommunaux.

Formations BAFA 2018 en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laiques

Si tu as 17 ans révolus...tu peux t'inscrire en formation Bafa. Elle se déroule en 3 parties : Formation générale (8 jours), stage pratique à effectuer en accueil de loisirs ou en colonie (14 jours) et approfondissement (6 jours)

Prochaines sessions sur le territoire :

- Formation générale du 14 au 21 avril 2018 en ½ pension. A Montmélian- Tarifs à confirmer
- Approfondissement du 29 octobre au 03 novembre 2018 « Les nouveaux sports coopératifs » et gestion de conflits » ½ pension à Montmélian Tarifs à confirmer

Plus d'infos : 04 57 08 82 04



Ne jetez plus, réparez !

Nous avons tous chez nous des appareils hors d'usage ou des objets abîmés.

Dans le cadre de son plan de prévention des déchets, la Communauté de communes souhaite mettre en place des ateliers de réparation participatifs gratuits, sur le territoire, permettant de leur donner une deuxième jeunesse.

Dans ce cadre, nous recherchons des volontaires ayant des talents pour le bricolage afin d'animer ces ateliers.

Au programme : convivialité et nombreux échanges.

Contactez-nous au 04 79 84 36 27 ou prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr

ça s'est passé en Cœur de Savoie

Le jeu à travers les âges

Le public est venu nombreux profiter des animations proposées par les services à la personne de la Communauté de communes Cœur de Savoie en partenariat avec la médiathèque de La Rochette, samedi 16 septembre au centre d'animation de La Rochette.



Notre territoire agit en faveur de la mobilité solidaire

La Communauté de communes Cœur de Savoie, la mairie de La Rochette et Pôle emploi ont organisé, dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité et à l'occasion des 1ères journées du réseau National des Maison de Services au Public (MSAP), deux événements autour de la mobilité solidaire :

- Journée portes ouvertes mobilité le 20 septembre à la MSAP à la Rochette
- Journée de la mobilité le 21 septembre au Pôle emploi de Montmélian



Inauguration du sentier «Une année de vigneron»

La septième boucle thématique du chemin des vignes a été inaugurée à Chignin le 22 octobre à l'occasion du Fascinant Weekend. La Présidente de la Communauté de communes, Béatrice Santais, a pu présenter ce nouveau parcours œno-touristique valorisant le savoir-faire des vignerons et leurs nombreux travaux au cours des saisons, juste avant l'arrivée du premier coureur de la première édition du « Trail du chemin des vignes ».



Fascinant Week-end

La 4ème édition du Fascinant week-end s'est déroulée du 20 au 22 octobre mettant en avant les vignobles de notre territoire : visites de caves, concerts, golf, trail des Vignes... ont ponctué ce week-end festif et œnologique en Cœur de Savoie organisé avec le soutien financier du programme européen Alcotra.

Rendez-vous en 2018 pour la 5ème édition.



Un forum des métiers pour les collégiens

Le traditionnel rendez-vous des collégiens, organisé par la MSAP, s'est tenu jeudi 9 novembre au gymnase du collège de La Rochette.

Pour l'occasion 75 intervenants bénévoles étaient présents et ont donné de leur temps pour répondre aux questions des élèves de troisième des trois collèges de Cœur de Savoie et présenter leur métiers dans des secteurs d'activités très variés.

la rén des

La consommation énergétique
Il s'agit donc un enjeux majeur pour la
la Communauté de communes déploie

Pourquoi rénover ?

Au delà des enjeux environnementaux, la rénovation énergétique de votre logement c'est la possibilité :

- De réduire votre consommation d'énergie et donc d'augmenter votre pouvoir d'achat.
- D'améliorer votre confort
- De valoriser votre patrimoine bâti. La valeur du bien immobilier augmente en moyenne de 5% par classe énergétique
- De soutenir l'activité des entreprises locales et donc le développement économique du territoire.
- De réduire la dépendance énergétique du territoire aux sources d'énergies fossiles.
- De participer à la réduction des émissions des Gaz à Effet de Serre du territoire et donc à l'amélioration de la qualité de vie en Cœur de Savoie. La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de Gaz à Effet de Serre d'ici 2050 ce qui impose de rénover tous les bâtiments à un niveau performant.

Un parc de logement très énergivore

Le bilan du territoire en matière de consommation énergétique, hors transit routier et industrie papetière, fait apparaître le logement résidentiel comme un enjeu majeur. Il représente 44% des consommations énergétiques de Cœur de Savoie, soit 273 GWh, mais c'est aussi une source importante d'économie d'énergie, pouvant atteindre, à l'horizon 2050 153GWh.

Plus de 20% des résidences principales sont chauffées par un chauffage individuel tout électrique. Les maisons construites avant 1982 sont les plus énergivores du parc résidentiel.

En Cœur de Savoie on recense 16 641 logements dont 85% de résidences principales. 3 habitations sur 4 sont des maisons individuelles.

UNE MAISON VALORISÉE



UN ENVIRONNEMENT RESPECTÉ

objectifs TEPOS 2050

- > 153 GWh économisés
- > 120 GWh de consommation
- > 400 logements par an rénovés.
- > 90% des résidences principales au niveau BBC (80kwh/m2)



novation énergétique logements en action



des logements représente 44% de la facture énergétique totale du territoire. transition énergétique de Cœur de Savoie. Afin d'atteindre les objectifs TEPOS 2050, des outils pour faciliter la rénovation énergétique des logements sur le territoire.

J'éco rénove : une plateforme de rénovation à destination des particuliers

Pour atteindre les objectifs de réduction des consommations énergétiques du territoire, 400 maisons individuelles doivent être rénovées par an entre 2020 et 2050.

La création d'une plate-forme de rénovation énergétique animée par la Communauté de communes a pour objectif d'accompagner les démarches de rénovation sur le territoire. Cette plateforme est basée sur 4 piliers :

- Accompagner les particuliers pour rénover de manière complète et performante leur logement, en leur facilitant les démarches techniques et financières.
- Soutenir, structurer et accompagner la constitution de groupements d'artisans de la rénovation
- Mobiliser le secteur bancaire pour faciliter le financement de la rénovation
- Inciter le développement et l'installation d'équipements à énergies renouvelables

Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle, elle est peu ou pas isolée et située sur l'une des 43 communes de Cœur de Savoie : retrouvez le parcours qui vous aidera à définir votre projet page 8.

Des aides pour la rénovation des logements collectifs

L'habitat collectif représente 25% du parc de logements de notre territoire et est, au même titre que le logement individuel, un enjeu majeur pour la transition énergétique.

La rénovation thermique de ces logements peut toutefois être plus complexe à mettre en œuvre.

L'ASDER* propose un programme d'accompagnement spécifique qui permet aux copropriétaires de se lancer dans une démarche de rénovation thermique en toute sérénité. Un suivi complet tout au long des différentes étapes du projet avec des interventions auprès des copropriétaires afin d'obtenir leur adhésion.

La Communauté de communes de son côté propose une aide financière qui pourra porter aussi bien sur la démarche d'accompagnement que sur les travaux de rénovation.

Des sources de financement multiples

Le coût des travaux de rénovation peut être un frein à la réalisation du projet. Toutefois il existe différentes sources de financement qui peuvent être mobilisées en fonction du projet.

Les parcours d'accompagnement proposés par la Communauté de communes et l'ASDER* permettront d'établir des plans de financement et d'identifier les aides mobilisables (en fonction de l'éligibilité du projet) :

- Le crédit d'impôt pour la transition énergétique
- l'éco-prêt à taux zéro
- La TVA à 5.5 %
- Les aides des collectivités territoriales et notamment de la Communauté de communes Cœur de Savoie
- Les aides de l'ANAH et du Département de la Savoie pour les publics modestes
- Les certificats d'économie d'énergie

Plus d'infos :

Contactez la Communauté de communes au 04 79 75 32 15 ou l'ADSER* au 04 79 85 88 50

* ASDER : Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

Des permanences conseil en Cœur de Savoie

L'ASDER propose des conseils techniques sur la rénovation thermique et les énergies renouvelables

Renseignements et prise de rendez-vous auprès de l'ASDER qui se déplacera sur le territoire : 04 79 85 88 50

J'éco rénove

en Cœur de Savoie

Réduisez votre consommation d'énergie, améliorez votre confort :
la plateforme de rénovation
Cœur de Savoie, comment ça marche ?



1

Je prends contact **gratuitement** avec l'animateur de **Cœur de Savoie (04 79 75 32 15)** qui **m'oriente** vers un conseiller info énergie de l'ASDER¹ pour définir mon projet.



2

Je rencontre le **conseiller info énergie de l'ASDER¹** qui me **renseigne** sur les volets techniques et financiers des travaux et m'oriente vers un **parcours d'accompagnement personnalisé**: visite, diagnostic



3

J'opte pour une **rénovation complète**

Une visite de mon logement est organisée à l'issue de laquelle un pool **d'artisans qualifiés** me proposera une offre technique et commerciale en **rénovation complète et performante**.

J'opte pour une **rénovation non-complète**

L'ASDER¹ prend le relais sur mon dossier. En fonction de mon projet on peut me proposer une visite sur site.

3

La Communauté de communes peut apporter un soutien financier².

4

L'animateur de la plateforme **m'accompagne dans le montage financier de mon projet** pour atteindre une optimisation financière. La Communauté de communes peut également accorder des aides².

5

Un pool d'artisans labellisés intervient pour les travaux.
L'animateur de la plateforme fait le lien entre les artisans et moi.

6

Une habitation moins énergivore, plus confortable et valorisée!
Ma maison rénovée permet de **diminuer l'émission des gaz à effets de serre et mes consommations énergétiques, et de réaliser des économies.**

Plateforme de rénovation Cœur de Savoie



¹ ASDER: Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

² Aucune aide ne pourra être attribuée après travaux sans contact préalable avec la Communauté de communes.

Des aides intercommunales pour vos travaux

Afin d'accompagner la rénovation énergétique des logements (individuels ou collectifs), la Communauté de communes a mis en place deux types d'aides :

1. Des aides pour l'efficacité énergétique du logement :

Les travaux financés devront répondre aux exigences du crédit d'impôt transition énergétique et intervenir sur une résidence principale.

- Pour les logements individuels : une aide correspondant à 10% des dépenses éligibles plafonnée à 1 600 €
- Pour les logements collectifs : une aide de 1 000 € par logement plafonnée à 30 000 € par ensemble collectif

2. Des aides pour l'installation d'équipements à énergie renouvelable :

Des aides peuvent être accordées aux habitants afin d'équiper leurs logements avec des systèmes de chauffage utilisant des ressources renouvelables tels que les chauffe-eau solaires, les chaudières granulés bois ou les appareils indépendants bois énergie.

Ces différentes aides seront attribuées sous réserve de crédits disponibles et après instruction du dossier du porteur de projet.

Elles sont cumulables avec celles mises en place par le Département ou certaines communes ainsi qu'avec le crédit d'impôts.

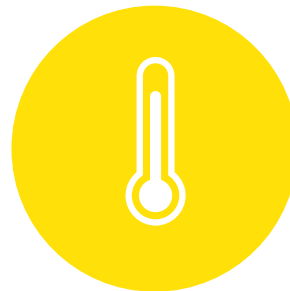
Retrouvez le détail de toutes les aides proposées par la Communauté de communes sur www.coeurdesavoie.fr rubrique «Habitat-urbanisme»

Des petits gestes au quotidien pour réduire vos consommations d'énergie

Vous pouvez d'ores et déjà agir chez vous au quotidien afin de réduire vos consommations d'énergie :

Le chauffage :

- Faire ramoner le conduit de la cheminée (pour la cheminée : un foyer fermé donne un meilleur rendement et limite la pollution)
- Faire effectuer un entretien annuel et un ramonage du conduit de la chaudière
- Ne pas obstruer les aérations des fenêtres
- 19 ° comme température de confort. Penser à baisser le thermostat en cas d'absence
- Ne pas couvrir les radiateurs
- Régler le thermostat à 16 ° dans les chambres



Dans toutes les pièces du logement :

- Privilégier un éclairage naturel et dépoussiérer les abats-jours
- Installer des ampoules basse consommation ou LED
- Fermer les volets et les rideaux épais la nuit : c'est jusqu'à 70€ d'économies par an.
- Aérer votre logement 5 minutes par jour, cela suffit
- Ne pas boucher les grilles de ventilation
- Utiliser les programmes «Eco» des appareils électroménagers
- Éteindre les appareils en veille et les multiprises: c'est jusqu'à -50% par an de consommation des appareils.

Retrouver le guide complet des éco-gestes sur notre site Internet : www.coeurdesavoie.fr rubrique «Habitat-urbanisme»



PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE



Petits et grands ont joué à travers les âges !

Le public est venu nombreux profiter des animations proposées par les services à la personne de la Communauté de communes Cœur de Savoie en partenariat avec la médiathèque de La Rochette, samedi 16 septembre au centre d'animation de La Rochette.

Petits et grands ont pu découvrir, tester, s'amuser... grâce aux différents ateliers organisés sur le thème « Le jeu à travers les âges » : manipulations, construction de cabanes en bois, parcours, jeux en bois, poterie, animation numérique proposée par la médiathèque.... Tout était réuni pour faire de cet événement une réussite, y compris le soleil.

Face à ce succès, la Communauté de communes, la médiathèque et des partenaires travaillent déjà sur l'édition 2018.

Retrouvez la vidéo du mannequin challenge organisé à cette occasion sur www.coeurdesavoie.fr

Un nouveau service d'information pour les jeunes

La Communauté de communes travaille à la mise en place d'un nouveau service destiné aux jeunes du territoire : une structure information jeunesse Cœur de Savoie, labellisée par le Ministère chargé de la jeunesse.

Ce service est gratuit, ouvert à tous et anonyme et a pour objectif de favoriser l'autonomie des jeunes par un meilleur accès à l'information.

Ils pourront grâce à cette structure trouver des réponses adaptées à toutes les questions qu'ils peuvent se poser sur des thématiques diverses comme la formation, l'emploi, la santé, la prévention, le logement, la mobilité, l'ouverture à l'international....

Ce nouveau service s'appuiera sur les 3 espaces jeunes de Cœur de Savoie et fonctionnera en lien avec le Point Information Jeunesse de l'ACA CS (Association cantonale d'animation de la Combe de Savoie) sur le secteur de Saint-Pierre d'Albigny.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la référente Information Jeunesse :

Laurence BONNET au 04 57 08 82 04

Permanences inscriptions crèches

La coordinatrice petite enfance de la Communauté de communes tiendra des permanences d'inscriptions au premier trimestre 2018 :

- «**L'Hermine**» à St Jean de la Porte : samedi 20 janvier de 9h à 12h
- «**Pomme de Reinette**» à La Rochette : samedi 10 février de 9h à 12h
- «**La cabane des Croés**» à Châteauneuf : samedi 3 mars de 9h à 12h
- Pôle petite enfance «**La Glycine**» à Myans (ouverture prévue automne 2018) : samedis 27 janvier et 24 février de 9h à 12h à la mairie de Myans

Quelle organisation le mercredi ?

Suite à la publication du décret ouvrant la possibilité aux communes de repasser à la semaine de 4 jours et afin de réfléchir à la question de l'accueil des enfants le mercredi, la Communauté de communes Cœur de Savoie a engagé un travail de consultation des communes et des conseils d'écoles du territoire afin de connaître leur position sur le retour ou non à la semaine de 4 jours.

Suite à ce travail, les familles concernées seront interrogées afin d'identifier les besoins de garde réels les mercredis en période scolaire (formulaire disponible sur www.coeurdesavoie.fr).

L'ouverture éventuelle d'accueils de loisirs sera décidée en fonction des réponses recueillies et des résultats des études techniques et financières de faisabilité.

A ce jour, deux accueils de loisirs fonctionnent déjà les mercredis, à La Rochette et à Montmélian, pour accueillir les enfants des communes qui ont opté pour la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017 (Apremont, Arbin, La Chapelle Blanche, La Rochette, Laissaud, Les Molettes, Montmélian, Myans, Presle, Ste Hélène du Lac, St-Pierre de Soucy). Vous résidez sur l'une de ces communes et êtes intéressés par l'accueil du mercredi au cours du 1^{er} semestre 2018 ; n'hésitez pas à contacter les mairies de La Rochette et Montmélian qui gèrent, pour cette année scolaire, les services pour le compte de la Communauté de communes.



ÉCONOMIE - EMPLOI

Des animations pour créer un réseau d'acteurs économiques en Cœur de Savoie

Dans une économie de plus en plus dématérialisée, les dirigeants d'entreprise ressentent le besoin d'échanger entre eux.

La Communauté de communes est convaincue que les interactions entre chefs d'entreprises, cadres, élus locaux ou partenaires économiques du territoire créent des synergies et des opportunités de développement. C'est pourquoi, le Pôle développement économique de Cœur de Savoie multiplie les occasions de rencontres qui peuvent s'articuler autour de questions locales pour des besoins sur un parc d'activités, de thématiques transversales telles qu'un atelier sur les politiques de rémunération, ou pour des occasions « festives » dont certaines sont reconduites régulièrement (telle que la rencontre autour d'un verre « Relâche la pression »).

En 2017, ce sont 17 manifestations qui ont été organisées permettant de réunir plus de 500 dirigeants et décideurs locaux.

Un réseau de proximité se construit sur le territoire avec l'idée que chacun devienne l'ambassadeur de Cœur de Savoie.

Le programme d'animation 2018 prévoit la poursuite de cette dynamique et l'accompagnement des entreprises dans leurs besoins.



Un Data center sur Cœur de Savoie

Datalp' Center : le premier Datacenter de Cœur de Savoie a été inauguré en novembre 2017 au sein du bâtiment CleanSpace sur le Parc d'activités Alpespace. Ce projet porté par la société Modulo C est un véritable atout pour les entreprises. Relié à la fibre optique, cet équipement dernière génération propose aux locataires une sécurisation complète des données et une grande réactivité en cas de sinistre.

La grève du chômage

Dans le cadre du Collectif Territoire Zéro Chômeurs de longue durée, un groupe de chercheurs d'emploi a participé à la journée «Grève du chômage» lancée par ATD Quart Monde le 26 octobre. Cette journée a été l'occasion pour les chercheurs d'emploi de réaliser un travail bénéficiant au bien public, de montrer qu'ils souhaitent travailler et de manifester contre la privation d'emploi.



Vous avez un projet ?

Le pôle de développement économique vous accompagne

Créé le 1^{er} janvier 2017 suite à l'intégration du Parc d'activités d'Alpespace à la Communauté de communes, le Pôle de développement économique de Cœur de Savoie vous accompagne dans tous vos projets de création, d'implantation et de développement économique sur le territoire.

C'est aussi un accompagnement quotidien qui vous est proposé avec notamment de nombreuses animations à destination des acteurs économiques organisées tout au long de l'année (cf paragraphe ci-dessus) pour faciliter l'échange et la rencontre.

Pôle de développement économique :

04 79 84 38 50 - economie@cc.coeurdesavoie.fr

ENVIRONNEMENT



Le coisetan se refait une beauté

Des travaux de renaturation du Coisetan ont eu lieu d'août à novembre 2017 entre Les Mollettes et Laissaud. Sur ce secteur, le lit du cours d'eau a fait l'objet d'une restauration afin d'améliorer sa diversité écologique et ses fonctionnalités en tant que corridor écologique.

Les travaux ont notamment consisté à créer des banquettes alternées permettant d'accueillir une végétation plus favorable au cours d'eau. Ces banquettes créent également un resserrement du lit mineur permettant ainsi de concentrer les écoulements lorsque les niveaux d'eaux sont bas.

Deux affluents ont par ailleurs été reconnectés pour permettre la remontée des poissons.

Assainissement non collectif :

Compte tenu des orientations budgétaires fixées par le gouvernement, les Agences de l'Eau voient leurs budgets fortement impactés à la baisse.

Pour ce qui nous concerne, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a donc décidé de stopper les aides pour la réhabilitation des assainissements non collectifs.

En conséquence, il n'est désormais plus possible d'obtenir l'aide de 3 000 € destinée à réhabiliter une installation d'assainissement non collectif défaillante.

Les dossiers en cours et validés seront bien évidemment honorés.

Composter au pied de mon immeuble !

Un site de compostage collectif a été inauguré le 06 octobre dans le quartier de La Gare à Saint-Pierre d'Albigny.

C'est dans le cadre de son Plan de prévention des déchets que la Communauté de communes a mis en place ce nouveau lieu dédié aux habitants du quartier en partenariat avec l'OPAC de la Savoie.

Géré par 3 habitants référents volontaires, il permettra aux 140 foyers du quartier de réduire leurs déchets et de produire du compost de qualité pour alimenter un futur jardin partagé. C'est aussi un lieu propice à l'échange et au partage notamment grâce aux animations qui pourront être proposées par les référents de site.

Un second site devrait ouvrir courant 2018 au foyer du Col du Frêne.



Biodiversité, trames verte et bleue : vous souhaitez être informés ?

La démarche d'étude préalable à l'élaboration d'un contrat vert et bleu en faveur de la biodiversité est en cours sur le territoire de Cœur de Savoie.

Si vous souhaitez participer à d'éventuelles visites ou tout simplement être informés sur cette thématique, faites vous connaître auprès de la Communauté de communes. (animationcvb@cc.coeurdesavoie)

Pour en savoir plus sur le Contrat vert et bleu :
www.coeurdesavoie.fr rubrique «Environnement»

Élaboration d'une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes :

Un travail de reconnaissance sur le terrain s'est déroulé pendant l'été et le début de l'automne 2017 afin d'établir un 1^{er} rendu cartographique qui a eu lieu le 8 novembre 2017. La stratégie d'action à mettre en œuvre pour lutter contre ces espèces est en cours d'élaboration. L'objectif est de déterminer quels sont les moyens les plus adaptés en fonction de l'état d'invasion et des espèces.

Soyons vigilants : des espèces invasives comme le paulownia, le laurier cerise ou le raisin d'Amérique sont en cours d'installation sur notre territoire.

Mesures Agro-Environnementales sur le Val Coisin : on a tous à y gagner !

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) permettent **d'accompagner les exploitations agricoles** qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale.

Sur le secteur du Val Coisin :

1. **Gain pour l'environnement** : ces pratiques et notamment le retard de fauche au 15 juillet ou au 1^{er} août permettent à une diversité d'espèces (faune et flore) de se développer, d'accomplir leur cycle de reproduction et d'être préservées
2. **Gain pour les agriculteurs** qui récupèrent de la matière pour le bétail (évite l'achat de la paille) et perçoivent une indemnisation (fonds Europe + Etat) pour le « manque à gagner »
3. **Gain pour le territoire et ses habitants** : milieux naturels et paysage préservés dans ce secteur classé NATURA 2000, où un effort de valorisation est en cours depuis de nombreuses années (sentier randocroquis, promenade confort, aménagement autour du lac, renaturation du Coisin et du Coisetan, ...)

Merci aux exploitants qui s'engagent depuis de nombreuses années et dans la durée dans ces mesures agro-environnementales favorables à la diversité biologique. Le maintien de surfaces non fauchées chaque année dans les parcelles agricoles offre à la petite faune et aux insectes, des zones de refuge pour s'abriter et se reproduire.



Près de 40 hectares engagés sur le Val Coisin, dans le site Natura 2000 et 750 ha sur l'ensemble du territoire Cœur de Savoie !
Hors NATURA 2000, la participation de la Communauté de communes avoisine les 50 000 €

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Projet de création d'une recyclerie sur le territoire : un outil local pour l'emploi et le réemploi

Afin de réduire les flux de déchets en déchèterie et de développer une consommation durable en récupérant des produits qui peuvent être réutilisés ou réemployés, la Communauté de communes accompagne un projet de création d'une recyclerie sur le territoire.

Le principe est de collecter des objets dont vous souhaitez vous débarrasser, de les réparer et de les revendre à des prix abordables. La valorisation des objets sera assurée par des salariés en insertion.

Cette action a émergé suite à l'appel à projet lancé par la Communauté de communes, dans le cadre du dispositif « territoire zéro chômeur de longue durée ».

À ce jour, le projet est à l'étude et pourrai voir le jour dans le courant de l'année 2018.

Territoire à énergie positive rime avec autonomie alimentaire

A l'heure où l'on parle de circuits courts et d'alimentation responsable, la Communauté de communes s'interroge sur la façon de rendre progressivement son territoire autonome en alimentation.

En effet, les systèmes de production et de consommation actuels donnent bien souvent lieu à des aberrations puisque la plupart des produits que nous consommons sont acheminés des quatre coins de la France, souvent d'Europe et parfois même de l'autre bout de la planète pour les fruits exotiques ou les jus. Transporter ces produits vers nos assiettes, c'est consommer des quantités très importantes de carburants.

Beaucoup d'initiatives ont déjà émergées en Cœur de Savoie puisqu'il existe quatre AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), Ruche qui dit oui, l'association Terre solidaire et un Espace paysan qui proposent aux habitants des produits locaux, en plus de tous les producteurs qui font de la vente directe sur leurs exploitations.



Le saviez vous ?

Le gouffre énergétique du jus d'orange : concentration sur son lieu de fabrication par chauffage et évaporation d'eau puis transport du concentré jusqu'au pays de consommation où se fait la réhydratation : 40 millions de litres de carburants utilisés pour le transport du jus d'orange à destination des consommateurs français.

Mieux vaut consommer du jus de pomme fabriqué localement !

Pour réfléchir à ces questions, la Communauté de communes a invité un spécialiste du sujet, Henri Bureau, qui a animé une conférence-débat au cinéma de Saint-Pierre d'Albigny le vendredi 27 octobre. Henri Bureau a participé à la définition de la stratégie menée par la ville d'Albi, pionnière en la matière, qui s'est fixé le but de l'autosuffisance alimentaire en 2020.

Un grand succès pour cet événement puisque soixante personnes sont venues l'écouter, une preuve que les habitants de Cœur de Savoie se sentent concernés par cette thématique !

AGRICULTURE - FORÊT



Des viticulteurs engagés dans la réduction des phytosanitaires

La campagne de communication et d'information menée ce printemps par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc pour inciter à la réduction des phytosanitaires a reçu un bon accueil chez les viticulteurs. Ils sont 230 à avoir été contactés en Savoie et 3 réunions d'information ont été organisées dont une à Arbin.

De nombreux producteurs ont pu être accompagnés pour calculer leur Indice de Fréquence de Traitement (IFT) et évaluer leurs pratiques à travers un diagnostic sur l'utilisation de produits phytosanitaires.

Sur le territoire Cœur de Savoie, 12 exploitants ont contractualisé la mesure agro-environnementale qui les engage dans une réduction des traitements sur 5 années. En surface, cela représente plus de 150 ha soit plus de 16% du vignoble de Cœur de Savoie, une belle réussite selon Vincent Ruin, en charge du projet à la Chambre d'Agriculture.

La mesure s'accompagne d'un suivi rapproché et de conseils techniques pour assurer le respect des engagements. Des journées de formation ont aussi été organisées pour apprendre à bien régler les pulvérisateurs et réaliser des économies.

En conséquence, une dizaine de viticulteurs vont investir dans du matériel plus économe. La Communauté de communes participe financièrement et politiquement à l'animation de ce programme qui mobilise des financements de l'Europe, de l'Agence de l'Eau et du Conseil Savoie

Projet VITIVALO pour une alternative au brûlage à l'air libre des déchets de la filière viticole

L'évolution de la réglementation pour le brûlage à l'air libre des déchets d'origine agricole impose aux nombreux viticulteurs et pépiniéristes de Cœur de Savoie de trouver rapidement des solutions alternatives.

Pour les accompagner, l'Université Savoie Mont-Blanc a organisé le 6 juin dernier un séminaire réunissant de nombreux partenaires pour le lancement du projet VITIVALO, un programme de recherche entièrement dédié à ce sujet. Il est coordonné par 2 chercheurs du laboratoire de chimie moléculaire et environnement : Christine Piot et Grégory Chatel. Depuis cet automne une doctorante et 2 étudiants en licence IDPI sont venus les rejoindre.

Un premier travail d'inventaire permettant de définir les différents types de déchets, leurs volumes et leur accessibilité est en cours sur le territoire Cœur de Savoie en lien avec le Groupement de Développement Agricole, le Syndicat Régional des Vins de Savoie, la Chambre d'Agriculture et la Communauté de communes qui apportent chacun leur soutien technique et financier à cette étude.

Le saviez vous ?

Brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de poussières que :

- **5 900 km** parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)
- **3 mois** de chauffage d'une habitation individuelle avec une chaudière au fioul

Pour rappel : le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit pour les particuliers

Chiffres : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

INSTITUTION



Une nouvelle identité pour Cœur de Savoie

Vous l'avez sans doute remarqué, la Communauté de communes Cœur de Savoie s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle depuis juillet 2017. Cette nouvelle identité s'appuie sur les valeurs de notre territoire et traduit parfaitement sa diversité : utilisation de plusieurs couleurs, sensation de liberté sans pour autant dénaturer l'identité précédente permettant ainsi de garder une certaine continuité.

Ce travail va être décliné au fur et à mesure sur les supports, bâtiments, véhicules... de Cœur de Savoie afin de créer une cohérence d'image. Les identités visuelles de l'Office de Tourisme et du CIAS Cœur de Savoie ont elles aussi été déclinées sur ce même principe afin d'ancrer plus fortement la notion de territoire.

Succès pour le premier séminaire à destination des élus

La Communauté de communes a organisé samedi 07 octobre 2017 le premier séminaire à destination de l'ensemble des élus de Cœur de Savoie.

L'objectif de ce rendez-vous était de proposer un temps de rencontre spécifique à l'ensemble des élus communaux du territoire, leur permettant ainsi de partager et d'échanger sur les actions de la collectivité et sur leurs préoccupations et leurs attentes.

Ce ne sont pas moins de 90 élus qui ont répondu à l'invitation de la collectivité et ont participé aux ateliers animés par les vice-Présidents et vice-Présidentes autour des compétences exercées par la Communauté de communes.

Ce premier rendez-vous a rencontré un vif succès auprès des participants et pourra être reconduit prochainement sous une forme thématique afin de travailler sur un sujet plus précis.



De nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2018

La Communauté de communes verra ses statuts évoluer au 1^{er} janvier 2018.

La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) est automatiquement transférée du fait de la loi NOTRe d'août 2015. Cela concerne la gestion des cours d'eau et des zones humides ainsi que les ouvrages de protection contre les inondations, hormis les digues de l'Isère qui appartiennent toujours à l'Etat. La gestion de cette compétence doit être exercée au niveau d'un sous bassin versant hydrographique. C'est pourquoi, elle sera transférée courant 2018 au SISARC, lequel exercera cette compétence d'Albertville à Pontcharra.

Par ailleurs, si une majorité de communes délibère favorablement à la modification des statuts d'ici la fin de l'année 2017, seront transférées à la Communauté de communes :

- La compétence « Maison de Service Au Public » (qui concerne la MSAP de La Rochette),
- La compétence « voirie d'intérêt communautaire », les voiries concernées étant celles des 13 zones d'activité économique gérées par la Communauté de communes,
- La compétence « assainissement collectif » qui concerne la quasi-totalité des 43 communes de Cœur de Savoie et de leurs habitants. La structuration de cette nouvelle compétence à l'échelle du territoire se fera progressivement au fil de l'année 2018.

A défaut de réunir cette majorité de votes des conseils municipaux, les statuts de la Communauté de communes resteront les mêmes qu'en 2017, augmentés de la compétence GEMAPI.

la location de vélo à assistance électrique

Nous avons rencontré Natacha qui a testé ce nouveau service, mis en place par la Communauté de communes, destiné à aider les personnes qui rencontrent des difficultés en matière de mobilité pour le trajet domicile/travail.

Comment avez-vous eu connaissance de ce service ?

C'est au cours d'un entretien avec ma conseillère de Pôle Emploi que j'ai évoqué mon problème de transport pour me rendre sur mon nouveau lieu de travail. Elle m'a tout de suite parlé du service «Mobi Job» me permettant d'effectuer un bilan individuel de mobilité avec un conseiller de l'Agence écomobilité. On m'a alors orienté vers la Communauté de communes qui m'offrait la possibilité de louer un vélo à assistance électrique pour un coût très raisonnable en attendant de trouver une solution plus pérenne. Je n'ai pas hésité une seule seconde.

Quel trajet avez-vous effectué ?

Avant d'avoir ce vélo, j'allais travailler à pied ou en auto-stop... Ce nouveau moyen de transport m'a changé la vie ! Je l'ai utilisé tous les jours pendant 3 semaines pour me rendre au travail : 14 km aller/retour de Les Marches jusqu'à Barberaz pour un temps de trajet d'environ 30 minutes. Fini le stress chaque matin.

Quels sont les avantages ?

Ils sont très nombreux : ces vélos sont très faciles d'utilisation et l'assistance électrique est un vrai bonus dans notre région montagnaise ! Ensuite, le prix : pour 3 semaines de location, cela m'a coûté 17€ (hors frais d'électricité pour 3 recharges). Enfin il s'agit d'un mode de transport doux et respectueux de l'environnement.

Le recommanderiez-vous ?

Sans aucune hésitation ! Je connais beaucoup de personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer et ce service est un vrai plus ! L'accompagnement proposé est très complet et nous permet de bien appréhender ce nouveau mode de déplacement. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la prise en main est très facile.

Quelle est la suite pour vous ?

Grâce à ma famille, j'ai pu m'acheter une petite voiture, ce qui est très pratique avec mes deux enfants. Mais j'envisage très sérieusement d'acquérir un vélo à assistance électrique en complément de celle-ci.

Vous souhaitez vous informer sur ce dispositif ou en bénéficier :

contactez la Communauté de communes au 04 79 84 36 27 ou secretariat@cc.coeurdesavoie.fr



LE TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNALES

De quoi s'agit-il ?

La loi NOTRe a confié la compétence « développement économique » auparavant exercée par les communes et les départements, aux intercommunalités et aux Régions. La Communauté de communes Cœur de Savoie gère certains parcs d'activités en direct tout en assurant l'animation économique sur l'ensemble du territoire.

Depuis le 1er janvier 2017, la plupart des parcs d'activités économiques communaux deviennent intercommunaux. Il appartient donc à présent à la Communauté de communes d'en assurer la gestion et l'entretien. L'année 2017 a été consacrée à l'analyse des conditions du transfert de chacune de ces ZAE* avec les communes concernées en Cœur de Savoie.

Sur quels critères ?

Des critères ont été définis afin de qualifier les parcs d'activités communaux transférables. Ont ainsi été exclus des espaces sur lesquels il n'y avait aucun équipement ni intervention de la commune, ou encore des lieux avec une seule entreprise.

Une commission s'est réunie pour acter les montants des charges à transférer des communes vers l'intercommunalité.

Combien ?

17 zones ont été identifiées comme transférables base des critères établis. 7 d'entre elles doivent résoudre certaines problématiques de propriété espaces publics et ne seront donc transférées qu'10 zones transférées en 2017 :

- Arbin
- Châteauneuf «Rougemont»
- Cruet «La Goanna»
- Francin «Ile Besson»
- Laissaud «Les Marais»
- Les Marches «Plan Cumin»
- Montmélian :
 - > «La Caronnière»
 - > «La Vinouva»
 - > «Sous le Bourg»
- St Pierre d'Albigny «Carouge-Grand Domain»

Quelles conséquences ?

La Communauté de communes financera sur son budget les travaux d'entretien et de fonctionnement de ces ZAE*, comme elle le faisait déjà sur les Parcs d'activités intercommunaux (Alpespace, Le Héron, La Gare et pour partie Arc-Isère).

Ce transfert permettra d'harmoniser l'offre économique sur l'ensemble du territoire et de faire converger le niveau de qualité. Il peut s'agir de la signalétique, de l'entretien des routes, de la technologie utilisée pour l'éclairage public, etc.

Ce transfert permettra également d'assurer une meilleure maîtrise et complémentarité de l'offre foncière au sein de Cœur de Savoie, éventuellement de dédier les parcs à des tailles d'entreprises ou à des secteurs d'activités.

Il convient cependant de préciser que la Communauté de communes financera les services, mais ne les assurera pas tous. Certains, comme le déneigement ou l'éclairage continueront d'être réalisés par les communes pour des raisons pratiques. Une convention précisant les domaines d'intervention de chacun sera signée avec les communes concernées et à la fin de chaque année, les frais engagés par la commune lui seront remboursés par la Communauté de communes.

Le service économique de Cœur de Savoie, encore plus qu'avant, sera au contact des communes pour identifier les besoins et opportunités d'interventions sur les espaces économiques intercommunaux.



* ZAE : Zone d'Activités Économiques



**Clémence DONZEL et
Thomas DI MARTINO**

**techniciens
SPANC***

Clémence et Thomas sont techniciens SPANC* à la Communauté de communes Cœur de Savoie. Ils nous ont raconté ce métier, peu connu du grand public :

Pouvez-vous nous parler de votre métier ?

« En tant que techniciens SPANC* nous avons pour objectif de veiller à ce que les installations d'assainissement non collectif présentes sur le territoire ne génèrent pas de danger pour les personnes ni de risque pour l'environnement. À ce titre nos missions principales sont : l'information et la sensibilisation des usagers; la réalisation de contrôles périodiques dans le cadre d'une vente, d'une construction ou d'une réhabilitation ainsi que des contrôles réglementaires. »

Nous sommes en contact permanent avec les usagers des 3 500 installations réparties sur le territoire, que ce soit des particuliers ou des professionnels. C'est un métier qui demande de la pédagogie et de l'écoute ; le contact avec les usagers représente environ 80% de notre travail ! ».

Nous effectuons environ 300 contrôles d'installations par an (hors contrôles pour vente et instruction des permis de construire) sur la totalité du territoire. Notre temps de travail se répartit équitablement entre le terrain et le travail administratif. »

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce travail ?

« Le contact avec les usagers et le travail sur le terrain. C'est très enrichissant de rencontrer des personnes issues de milieux très différents et de les accompagner dans leurs projets. »

« Le territoire de Cœur de Savoie est très vaste et peut présenter de fortes contraintes en matière d'aménagement de systèmes d'assainissement, il nous faut sans cesse trouver des solutions en partenariat avec les bureaux d'études et s'adapter à toutes les situations. »

Comment voyez-vous l'avenir de votre métier ?

« Avec le développement des nouvelles techniques d'assainissement notamment plus respectueuses de l'environnement, les installations non collectives devraient beaucoup plus se développer dans les années à venir. Il existe notamment des systèmes de filtration avec des roseaux qui nécessitent moins d'entretien »

« Ces évolutions techniques et réglementaires exigent de notre part une adaptation et un suivi permanent. »

Vous souhaitez contacter le service : 04 79 84 36 27 ou www.coeurdesavoie.fr rubrique « Environnement »

* SPANC: Service Public d'Assainissement Non Collectif



Daniel Dupuis, baliseur sur le GR 738

Ce **passionné de montagne** est depuis de nombreuses années **très impliqué dans la vie locale et le développement des activités de montagne en Belledonne**.

Ce sont ses fonctions d'élu délégué à l'Espace Belledonne et de président de l'association « Belledonne Sport Nature » qui l'ont amené en 2015 à participer à la reconnaissance de l'itinéraire du futur GR 738 et au balisage ce celui-ci en 2017.

Ce projet de GR « **La Haute Traversée de Belledonne** », initié par l'Espace Belledonne, traverse le massif sur 130 km dont 22 km se situent sur le territoire de Cœur de Savoie. Daniel a coordonné, en lien avec Valérie Lucas (Chef de projet à l'Espace Belledonne) l'intervention des quelques **40 bénévoles qui se sont relayés pour le balisage** du sentier au court de l'été 2017. « Il y avait des gens de tous les horizons, des passionnés de montagne, ça a été très enrichissant

comme expérience ». Il a été épaulé, tout au long du projet, par un technicien de la Communauté de communes Cœur de Savoie qui se chargera aussi de l'entretien du sentier pour la partie située sur son territoire.

Prochaine étape : **réaliser le topoguide du GR et réhabiliter le refuge de la Perrière sur la commune d'Arvillard** afin de proposer aux randonneurs une offre d'hébergement sur la totalité du parcours. Avec l'arrivée des premières neiges, les travaux reprendront au printemps 2018.

Daniel quant à lui a déjà chaussé les skis de randonnée pour sillonner ce massif qu'il affectionne tout particulièrement.

Un champion de BMX, made in Cœur de Savoie

A neuf ans, Terry Venturini est déjà **champion d'Europe de BMX**.

Nous l'avons rencontré à Montmélian en compagnie de sa maman, sur la piste où il s'entraîne plusieurs fois par semaine avec son club.

Tout petit déjà, Terry rêvait de faire du BMX « On passait souvent devant le terrain avec mes parents pour aller chez mes grands-parents et à chaque fois je demandais d'essayer ».

C'est à l'âge de 6 ans qu'il a pu faire son premier essai qui s'est avéré concluant. Depuis, il arpente la piste de son club de Montmélian 3 fois par semaine et part chaque week-end rouler sur les pistes en France et à l'étranger pour les compétitions.

Ce qui lui plaît dans ce sport ?
« Rouler, sauter et surtout l'adrénaline ! » Terry est très investi dans le BMX et toutes les occasions

sont bonnes pour enfourcher son vélo.

Il a eu la chance de bénéficier, depuis ses débuts, d'une formation complète au club de Montmélian, couronné meilleur club formateur de France en 2017.

Sacré champion d'Europe dans sa catégorie (Pupille 1) le 15 juillet 2017 à Bordeaux, il s'est ensuite rendu à Rock Hill dans l'Etat de Caroline du Sud aux États-Unis afin de disputer les très prestigieux Championnats du Monde !

Une très belle première expérience qu'il espère pouvoir revivre en 2018 lors des mondiaux en Azerbaïdjan.





Yvroud s'implante sur le Parc d'activités Arc-Isère

L'entreprise YVROUD étudie, produit, installe et maintient des systèmes de chauffage, climatisation, traitement de l'air et ventilation à destination de tout type de bâtiments comme de tunnels.

Après soixante-dix ans d'existence à Saint-Jean-de-Maurienne, le choix du déplacement du siège de l'entreprise s'appuyait sur deux fondements : mieux répondre à la demande de la clientèle avec un bâtiment pleinement adapté au process de fabrication et regrouper deux sites de production pour améliorer la synergie entre les équipes.

Pour Christophe Robin, le directeur général : « **L'implantation sur le Parc d'activités Arc-Isère représentait une certaine cohérence géographique** pour l'entreprise : proximité de l'implantation historique à Saint-Jean-de-Maurienne notamment pour éviter l'éloignement des salariés sédentaires et un accès facilité aux

grands pôles urbains et aux voies de circulation »

Elle permet à Yvroud de bénéficier des multiples avantages qu'offre un parc d'activités : liaison à la fibre optique, réseau d'acteurs déjà implantés et de nombreux autres services.

Le nouveau bâtiment a été réalisé dans le cadre d'une opération appelée « Bâtiment gris » proposée par le Syndicat mixte gestionnaire du parc : **la collectivité effectue les démarches administratives afin de proposer aux entreprises une solution clé en main** (plans déjà établis, architecte mobilisable). Il s'agit d'une opération très efficace qui a permis à Yvroud de mener son projet en moins de 2 ans.

« Un bilan très satisfaisant pour l'entreprise qui bénéficie à présent d'un bâtiment dernière génération propice au développement de son activité. »

Sylvain Bianchini, le bien-être des salariés comme réussite

«Novalto» devient «Wiismile» : Souriez, c'est lundi !

Sylvain Bianchini a l'entrepreneuriat dans le sang. Il fonde sa première société à l'âge de 22 ans avant de se lancer dans l'aventure « Novalto » en 2001 avec 3 associés.

Le principe : permettre aux petites PME d'offrir à leurs salariés des avantages sociaux (culture, loisirs, famille...) comme dans les grandes entreprises.

Pour lui, **le bien-être des salariés est un élément clé de la réussite d'une entreprise** notamment pour augmenter son attractivité auprès des chercheurs d'emploi et pour favoriser le sentiment d'appartenance.

Très rapidement, « Novalto » devient le laboratoire d'expérience des prestations proposées à ses clients afin de tester les services mais aussi d'appliquer en interne la philosophie de l'entreprise.

Implantée sur le Parc d'Activités Alpespace puis à Montmélian au sein de l'Espace Merlin, l'entreprise n'a eu de

cesse de croître depuis 15 ans et compte aujourd'hui plus de 100 personnes.

Le renouveau de « Novalto » s'impose en 2016 : « **Une entreprise doit se réinventer en permanence et faire preuve d'innovation pour s'adapter** aux changements de la société. La génération Y majoritaire dans les entreprises depuis 2016 nous oblige à repenser nos pratiques et aider chacun à prendre plaisir au travail »

De là est née « **WiiSmile** », un projet **co-construit avec le personnel** qui a pour ambition la transformation complète de l'entreprise : forme de management différente, reconfiguration des locaux, prestations aux entreprises repensées, nouveaux services proposés....

Cette méthode permet aux salariés de « **WiiSmile** » d'être de véritables acteurs de la vie de leur entreprise et favorise grandement la convivialité et l'échange au sein des équipes.



«Reconstitution» - Danse Hip-hop

Mardi 20 mars à 20h - Bourgneuf, salle polyvalente intercommunale

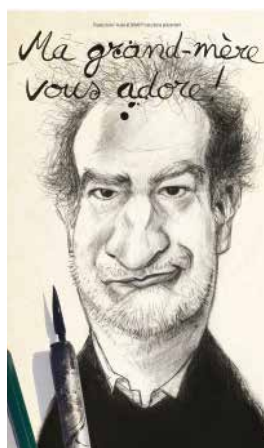
Le chorégraphe Abdenmour Belalit repart sur les routes avec une forme légère, celle du duo. Dans «Reconstitution», au plaisir de la danse et du mouvement se mêle un questionnement sur ce qui fait notre identité, sur nos origines, à travers trois formes, trois états, trois danseurs, trois duos intitulés Zig Zag, Chutchutchute et Essence.

Gratuit - Tout public à partir de 10 ans

Spectacle offert par la Communauté de communes Cœur de Savoie

Organisé en partenariat avec l'Espace Malraux, Scène Nationale.

Renseignements et réservations : www.coeurdesavoie.fr



Aux spectacles en bus !

La Communauté de communes renouvelle l'opération «Spectacle+bus» en 2018 et prend en charge l'intégralité du transport. Au programme deux spectacles à l'Espace François Mitterrand de Montmélian et un spectacle au Bourget du Lac sous chapiteau :

- **Raphaël Mezzrahi : « Ma grand-mère vous adore »**
Vendredi 9 février 2018 - à 20h - Tout public
 Espace François Mitterrand de Montmélian
 Tarif : 20€ (comprend le spectacle + le trajet aller/retour en bus)
- **Théâtre équestre : « Zingaro : Ex Anima »**
 Mise en scène Bartabas
Mardi 24 avril 2018 - à 20h - Tout public
 Le Bourget du Lac sous chapiteau
 Tarif : 24€ tarif réduit (-26 ans et demandeurs d'emploi) - 32 € adultes
 (comprend le spectacle + le trajet aller/retour en bus)
- **Théâtre - comédie : « L'un n'empêche pas l'autre »**
Vendredi 27 avril 2018 - à 20h - Tout public
 Espace François Mitterrand de Montmélian
 Tarif : 20€ (comprend le spectacle + le trajet aller/retour en bus)

Réservations et paiement en ligne : www.tourisme.coeurdesavoie.fr



Retrouvez l'agenda complet des manifestations sur www.tourisme.coeurdesavoie.fr

CULTURE

L'art frais en Cœur de Savoie

Pour sa dernière année de conventionnement, la Compagnie Autochtone a choisi de travailler autour de la thématique du patrimoine.

Au second trimestre 2018, différents lieux du territoire seront mis en lumière par des comédiens autour de petites formes artistiques (lectures, théâtre), une occasion de faire du lien entre le patrimoine, le spectacle vivant et la population locale.

Ces interventions artistiques seront précédées par une petite évocation du patrimoine afin d'apporter un éclairage historique sur les lieux.



► **Jour de fête** - Organisé par la Cie Autochtone en juin 2017

10 bougies pour l'association «Vu d'Ici»

« VU D'ICI », association culturelle, a fêté ses 10 ans au mois de juillet dernier.

Une décennie au service du développement et de la diffusion du spectacle vivant, sur le territoire Cœur de Savoie où le public est toujours de plus en plus nombreux.

L'association est née d'un souhait commun de quelques amis passionnés de voir se créer dans leur commune un festival pluridisciplinaire pour tous les âges. Avec un peu d'audace et beaucoup de volonté, le projet se concrétise en juillet 2008 accueillant 400 personnes pour deux journées festives. Dix ans après, le festival « les Sons du lac » accueille plus de 2000 personnes, toujours en date du premier week-end des vacances d'été. Le festival propose 10 spectacles tout public (théâtre, cirque, musique, ateliers artistiques...) et depuis 2017, une soirée d'ouverture en amont, avec un spectacle théâtral sous les étoiles.

Présidée depuis ses débuts par Cathy Gauglin, elle-même épaulée par de nombreux bénévoles, l'association « Vu d'Ici » ne se limite pas qu'à l'organisation de ce festival !

Depuis 2011, elle propose des interventions et résidences d'artistes dans des écoles et des collèges du territoire ainsi que des soirées de théâtre musical à domicile depuis 2013. Le festival « les Sons du lac » est aujourd'hui reconnu en Savoie pour sa programmation de qualité, à la recherche permanente de nouveaux spectacles, de nouveaux artistes, capables de faire vibrer et de surprendre le public.

Rendez vous du 6 au 8 Juillet 2018 au bord du lac de Châteauneuf avec la joyeuse et sympathique équipe de bénévoles qui vous accueillera chaleureusement pour une nouvelle édition colorée, éclectique et originale.



▼ **Festival «les Sons du Lac» à Châteauneuf**

INFOS PRATIQUES

Payez vos factures sur Internet

Bientôt, vous pourrez payer vos factures sur Internet par carte bancaire grâce au paiement TIPI.

Pour cela rien de plus simple : il vous suffira de vous munir de votre facture (sur laquelle sont indiqués des identifiants), de votre carte bancaire et de vous rendre sur www.tipi.budget.gouv.fr.

Ensuite laissez-vous guider.

Mise en œuvre : 1^{er} trimestre 2018

Architectes consultants

Vous avez des questions sur l'architecture, l'inscription paysagère de vos projets ... venez les poser aux architectes consultants lors des permanences organisées sur le territoire :

- Montmélian : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois.
- St-Pierre-d'Albigny : 1^{er} et 3^e lundi après-midi de chaque mois.

Renseignements et inscription : service habitat - 06 35 07 67 57

Changement d'horaires déchèterie de St-Pierre d'Albigny

À partir du 1^{er} janvier 2018 les horaires d'ouverture de la déchèterie de Saint-Pierre d'Albigny changent :

- Du 01/11 au 30/03, la déchèterie fermera à 18h.
- Du 01/04 au 30/10, la déchèterie fermera à 19h.

Horaires d'ouverture des quatre déchèteries de la Communauté de communes :

	Chamoux sur Gelon ZA de la Grande Bellavarde	Francin ZI - Lieu dit Ile Besson	Saint-Pierre d'Albigny 260 route du Four à Chaux	Villard Sallet RD 925
Lundi	14h-18h*	14h-18h*	9h-12h 14h-18h*	14h-18h*
Mardi	14h-18h*	14h-18h*	14h-18h*	Fermée
Mercredi	Fermée	14h-18h*	14h-18h*	14h-18h*
Judi	14h-18h*	8h-12h	14h-18h*	Fermée
Vendredi	Fermée	14h-18h*	14h-18h*	8h-12h 14h-18h*
Samedi	8h-12h 14h-18h*	8h-12h 14h-18h*	9h-12h 14h-18h*	8h-12h 14h-18h*
Dimanche et jours fériés	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

*fermeture de la déchèterie à 19h au lieu de 18h du 1/04 au 30/10

Permanence déchets

Le service déchets de la Communauté de communes tient des permanences tous les vendredis matin, 45 rue du Marais Sandre à St-Pierre-d'Albigny, pour les habitants des secteurs de St-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon.

A cette occasion vous pourrez retirer un composteur individuel, un bac à ordures ménagères ou vous renseigner sur la collecte et la gestion des déchets en Cœur de Savoie.

Renseignements : 04 79 84 36 27

N'oubliez pas la bourse foncière forestière

520 parcelles de forêt sont actuellement à vendre sur www.boursefonciere.fr/coeur-de-savoie. Comme de nombreux autres propriétaires, achetez, vendez ou échangez vos parcelles forestières grâce à cet outil en ligne permettant de visualiser les parcelles sur un espace cartographique.

Pour vous aider dans vos démarches, prenez contact avec le technicien CRPF, Pascal Guillet au 04 79 60 49 12.

Permanences ADIL

Informations juridiques sur les rapports propriétaires-locataires, l'accession à la propriété, la copropriété, la fiscalité, l'insalubrité...

Une permanence a lieu le 3^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Renseignements et inscription : service habitat - 06 35 07 67 57

Communes : 43

Population : 35 886 habitants

Superficie : 331 Km²

Densité : 108 hab./Km²

63 délégués

125 agents Cœur de Savoie

49 agents CIAS

place Albert Serraz - BP 40020
73802 Montmélian Cedex
secretariat@cc.Coeurdesavoie.fr
tél. 04 79 84 36 27 - fax 04 79 84 36 28



- Apremont - Arbin - Arvillard -
- Betton-Bettonnet - Bourgneuf -
- Chamousset - Chamoux s/ Gelon -
- Champ-Laurent - Châteauneuf -
- Chignin - Coise-St-Jean-Pied-Gauthier -
- Cruet - Détrier - Étable - Francin -
- Fréterive - Hauteville -
- La Chapelle Blanche - La Chavanne -
- La Croix de La Rochette - La Rochette -
- La Table - La Trinité - Laissaud -
- Le Bourget en Huile - Le Pontet -
- Le Verneil - Les Mollettes -
- Les Marches - Montendry -
- Montmélian - Myans - Planaise -
- Presle - Rotherens -
- St Jean de la Porte - St Pierre d'Albigny -
- St Pierre de Soucy - Ste Héléne du Lac -
- Villard d'Héry - Villard Léger -
- Villard Sallet - Villaroux -